

Réf: Dossier 216474

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TRANSENERGIES »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY RIVIERA
CITE SIR DANS LA CITE BNETD EPHRATA, Lot VIL 18, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/05/2023 , et enregistrés au CEPICI le 15/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANSENERGIES »

Objet : EVALUATION ET GESTION DES EMISSIONS DE CARBON ET DES GAZ A EFFET DE SERRE, ACCOMPAGNEMENT DANS LA DEMARCHE NET ZERO, CERTIFICATION DES FORETS ET REBOISEMENT, ETUDE ET L'IMPLEMENTATION DES SOLUTIONS LIEES AUX ENERGIES RENOUVELABLES, INGENIERIE GAZ NATUREL ET GNL

Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY RIVIERA
CITE SIR DANS LA CITE BNETD EPHRATA, Lot VIL 18, Ilot 2

Dirigeant(s) M AKOSSI JEAN MICHEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05697 du 31/05/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI